Notre offre

Plan de la page

1. Chaîne de diffusion et d'archive sur REC·UNIL
2. Enregistrement
3. Diffusion en différé
4. Diffusion en direct
5. Permanence durant la captation
6. Édition de vos enregistrements sur REC·UNIL

1. Chaîne de diffusion et d'archive sur REC·UNIL

Lors du traitement de votre demande, nous créons automatiquement une nouvelle chaîne REC·UNIL qui portera le titre de votre événement. Un simple lien URL permettra d'accéder à son contenu à partir d'un navigateur web. Le lien ressemblera à ce modèle :

`https://rec.unil.ch/channels/nom-evenement/`

Types de médias présents dans une chaîne

☑ Par défaut : les enregistrements issus de la captation.

☑ Facultatif : un média intitulé en anglais « Live », qui donne accès à la diffusion en direct.

Sécurité des données et confidentialité

Le contenu de REC·UNIL est stocké dans des serveurs locaux au centre informatique. Vous êtes responsable d'assurer que tous les intervenants donnent leur consentement explicite à la diffusion de leur image ou de leurs vidéos, et qu'ils acceptent que ces contenus les représentant soient publiés en ligne.

2. Enregistrement

Un enregistrement est le principal résultat d’une captation. À travers un logiciel créé par UbiCast, nous programmons et surveillons l'enregistrement des trois sources audiovisuelles présentes en salle : micros, image de la caméra, image des supports projetés à l'écran. Vous pouvez choisir de diffuser vos enregistrements en direct ou en différé sur la chaîne de votre événement, ou simplement les conserver comme archives. Après la captation, vous pouvez également éditer vos enregistrements directement sur REC·UNIL et les intégrer sur le site de votre choix.

https://rec.unil.ch/permalink/v1268c0d54b2dz3ddz48/iframe/

Exemple d'enregistrement incluant les trois sources audiovisuelles disponibles : micros, caméra, support projeté à l'écran

Sources audiovisuelles enregistrées

Parmi les trois sources audiovisuelles disponibles, choisissez celles dont vous avez besoin pour réaliser votre projet vidéo. Sans demande spécifique de votre part, nous activerons les trois sources.

À choix :

- ☑ Le son des micros.
- ☑ L'image des intervenant·e·s à l'aide d'une caméra.
- ☑ Les supports projetés sur les écrans de la salle.

Attention Il est impossible de modifier cette modalité pendant ou après la captation !

Durée d'un enregistrement

Notre logiciel de programmation impose deux conditions :

- ☑ Une durée maximale de 5 heures 59 minutes par enregistrement.
- ☑ Un écart d’au moins une minute entre deux enregistrements.

Pour ces raisons, nous vous proposerons peut-être de scinder votre événement en plusieurs enregistrements.

3. Diffusion en différé

Accès à l'enregistrement

À choix :

☑ Public

☑ Privé

Dans le cas d'un accès public, l'enregistrement reste tout de même privé dans une certaine mesure : en effet, seules les personnes détentrices du lien de la chaîne auront accès à l'événement. Il n'est pas possible de trouver la chaîne sur internet ou sur REC·UNIL sans connaître le lien.

Pour un accès privé à vos enregistrements, transmettez-nous l'**adresse e-mail** des participants concernés **au moins 48h** avant le début de l'événement.

Durée de publication de l'enregistrement

☑ Définissez une période d'accès à l'enregistrement (nous programmerons cela pour vous)

☑ Durée illimitée d'accès (par défaut)

4. Diffusion en direct

Accès à la diffusion en direct

Par défaut :

☑ Public

Nous ne proposons pas d'accès privé au direct. Dans le cas d'un accès public, le direct reste tout de même privé dans une certaine mesure : en effet, seules les personnes détentrices du lien de la chaîne auront accès à l'événement. Il n'est pas possible de trouver la chaîne sur internet ou sur REC·UNIL sans connaître le lien.

Horaire d'une diffusion en direct

Il se peut que les participants en ligne ouvrent ce lecteur un peu à l'avance. Selon l'ampleur de votre événement, il peut donc être utile de prévoir une marge de 5-15 minutes avant le début

formel afin de rendre l'expérience d'attente confortable pour les participants en ligne.

Données sensibles

En cas de projection d’images confidentielles uniquement destinées au public en salle, indiquez-le dans votre demande afin que nous convenions ensemble d’un horaire d’interruption de la diffusion en direct. Dans le cadre d'un enregistrement seul, vous pourrez découper les séquences sensibles ultérieurement (voir les possibilités d'édition, ci-dessous).

Commentaires des participants

Nous offrons la possibilité aux participants de poster leurs questions et commentaires en ligne, grâce à la fonctionnalité `Commentaires` qui se trouve dans le panneau latéral du `Live`.

Les commentaires sont automatiquement publiés, visibles par tous. Cette modalité peut être modifiée en fonction de votre demande.

De votre côté, vous pouvez modérer les commentaires et interagir avec les participants en ligne.

Attention : les commentaires sont visibles en direct, mais n’apparaîtront pas dans l’enregistrement, contrairement à une réunion Zoom où toutes les interactions sont enregistrées.

5. Permanence durant la captation

Notre équipe surveille la captation en temps réel et une permanence est ouverte tout au long de votre événement.

Nos missions

Durant votre événement, nous veillons en particulier à :

☑ surveiller le bon lancement de l'enregistrement ;

☑ surveiller que la diffusion en direct est bien accessible aux participants sur la chaîne REC·UNIL de l'événement ;

☑ surveiller le bon fonctionnement des paramètres audiovisuels de l'enregistrement ;

☑ établir des cadrages caméra adéquats et les ajuster au fur et à mesure des interventions ;

☑ prolonger la durée de l'enregistrement si l'événement ne se termine pas à l'heure prévue ;

☑ être disponible par téléphone et e-mail pour vous assister à distance si besoin ;

Contact durant l'événement

Notre équipe répond volontiers à vos appels durant votre événement. Merci de privilégier le téléphone en cas d'urgence :

021 692 63 20

captation-event@unil.ch

Entre 7h30 et 17h00 vous pouvez aussi appeler le numéro du responsable audiovisuel du bâtiment qui figure sur le pupitre de la salle.

6. Édition de vos enregistrements sur REC·UNIL

Permissions d'édition

Dans REC·UNIL, nous devons attribuer des autorisations spéciales aux personnes qui utiliseront les outils d'édition de la plateforme.

☑ Par défaut : nous attribuons les permissions d'édition à l'organisatrice·eur de la captation.

☑ Désignez d'autres utilisateurs qui peuvent télécharger, découper ou supprimer l'enregistrement.

> **Membres de l'UNIL** : si ce n'est pas déjà fait, authentifiez-vous une première fois à REC·UNIL au moyen de votre identifiant Switch edu-ID. Nous pourrons alors vous attribuer les permissions d'édition.

Téléchargement

Après la captation, vous avez la possibilité de télécharger votre enregistrement à tout moment :
Authentifiez-vous à rec.unil.ch au moyen de votre compte Switch edu-ID, rendez-vous sur la chaîne de l'événement, cliquez sur le bouton `Éditer` de l'enregistrement souhaité, puis allez sous l'onglet `Communauté`, où vous trouverez les `Liens de téléchargement` en bas à droite de la page. Vous avez la possibilité de télécharger la vidéo au format MP4 (vidéo) ou MP3 (audio uniquement).

Découpage

Sur demande, notre équipe se charge volontiers du découpage de vos enregistrements.

Grâce à l'onglet `Découpage` disponible dans chaque chaîne REC·UNIL, il est possible d'éditer facilement vos enregistrements.

Vous pouvez isoler des séquences ou, à l'inverse, supprimer des parties de la vidéo jugées superflues.

L'option la plus courante est de créer une nouvelle vidéo exempte du début, de la fin et d'éventuelles pauses durant l'événement où on ne filmait aucune intervention.

Montage

Normalement, notre équipe n'intervient pas dans le montage de vos enregistrements. Nous restons toutefois à disposition pour vous conseiller.

Pour des montages simples, nous recommandons d'utiliser iMovie, l'utilitaire disponible gratuitement sur votre ordinateur Apple.

Si votre événement est lié à la Direction de l'UNIL ou ses services, nous pouvons adresser votre demande de montage à nos collègues de la production vidéo.

Si votre événement est indépendant de la Direction, nos collègues peuvent vous orienter vers des vidéastes externes. Le tarif pour une prise en charge externe est de CHF 600.- /jour + TVA.

Suppression de vos enregistrements

Par défaut, vos enregistrements restent disponibles pour une durée illimitée après la captation.

Vous pouvez les supprimer dès que vous le souhaitez ou nous transmettre une demande de suppression.

Seuls les utilisateurs qui possèdent les permissions d’édition de la chaîne peuvent supprimer vos médias.

Révision #117
Créé 2025-08-11 09:24:23 UTC par Leila Benallal
Mis à jour 2025-09-17 11:07:23 UTC par Leila Benallal